



RAPPORT D'ACTIVITE 2021-2022 DE LA COMMISSION AGRICULTURE ET RURALITE

Période Août 2021 / Août 2022



www.agriculture.eelv.fr
www.facebook.com/ComAgriEELV
[@AgricultureEelv](https://twitter.com/AgricultureEelv)

La Commission Agriculture et Ruralité « COMAGRI » d'Europe Écologie les Verts

La Commission Agriculture et Ruralité, « COMAGRI », fait partie des 25 commissions thématiques d'Europe Écologie les Verts. Son rôle est d'impulser, d'animer et de nourrir la réflexion sur les positions d'EELV sur les questions d'agriculture et de ruralité. Elle propose des textes de positionnement, participe activement à l'écriture du projet politique, assure l'interface avec les élus référents au niveau européen, national, régional et local.

La COMAGRI anime un forum de discussion, permettant aux adhérents mais aussi aux sympathisants de débattre et de participer activement à la construction du projet politique. Elle intervient également aux Journées d'été d'EELV, ou encore lors de colloques ou conférences thématiques, en étant le porte-voix du parti sur les questions agricoles et rurales. Cette liste rassemble environ 400 membres.

La Commission comptait 110 adhérents en 2020, 155 adhérents en 2021 et 66 adhérents en 2022.

Le Bureau est composé de membres, issus d'environnements variés : paysans, associatifs, spécialistes de l'agriculture et de la ruralité ou citoyens désireux de s'impliquer sur ces sujets.

Le Bureau a été renouvelé en août 2021 et a fonctionné de manière collégiale.

Sabine Bonnot & Léo Tyburce, Coresponsables

Benjamin Coton, Luc Delacôte (modérateur), Magali de Oliveira, Clément Dugué, Patrick Garnon, Florian Hug-Fouché, Alice Martin (Trésorière), Robin Petit-Roulet, François Thiery, Gildas Thuard, François Blachon, Philippe, Rabaud, Jean-François Baudin, Basile Perrot, Bénédicte Pasiecznik.

Retrouvez les Assemblées générales de la commission :

<https://agriculture.eelv.fr/assemblees-generales/>

Production thématique :

Présidentielles et Législatives

Une année fortement marquée par les élections présidentielles et législatives → production de notes, participations à la plateforme programmatique, liens étroits avec l'équipe de campagne, etc.

- ⇒ Production de 4 fiches thématiques qui ont été éditées dans la plateforme programmatique <https://agriculture.eelv.fr/category/notre-vision-politique/contributions-2022/>
- ⇒ Participation active aux travaux du Groupe de Travail agriculture et alimentation de la campagne pour l'élaboration du programme final : https://www.jadot2022.fr/une_agriculture_et_une_alimentation_respectueuses_du_climat_et_du_vivant
- ⇒ Participation à l'organisation de la visite de Yannick Jadot au salon de l'agriculture

Et suivi étroit des dossiers Planetscore et de la PAC (Plan Stratégique National) avec les organisations agricoles paysannes.

Participation à la réaction EELV face à la crise Ukrainienne sur le volet alimentaire

WEBINAIRES publics et à destination des militant.es ou des élu.e.s

1. Avec la commission Energie d'EELV

- Biocarburants, une impasse ? <https://agriculture.eelv.fr/biocarburants-une-impasse/>

- **Présentation du scénario AFTERRRES 2050**
<https://agriculture.eelv.fr/presentation-du-scenario-afterres-2050/>

2. Avec la FEVE (Fédération des élus écologistes)

- **Résilience alimentaire locale et sécurité publique**
<https://lafeve.fr/webinaire-resilience-alimentaire-locale-et-securite-publique/>

Groupes de travail transversaux

Animation ou co-animation de plusieurs Groupes de Travail transversaux avec des référents de la Comagri identifiés, certains aboutissant à une production et une publication, d'autres étant à relancer par la suite.

- **GT Energie-Méthanisation et production d'une « contribution libre » en vue d'un atelier aux journées d'été 2022**
- **GT Agrivoltaïsme avec les commissions Energie et Biodiversité, une motion prévue au prochain Conseil Fédéral EELV**
- **GT Chasse avec de nombreuses réunions d'un collectif associant les commissions animales, biodiversité et Agriculture (pas de motion encore identifiée mais un travail riche déjà effectué)**

Motions au Conseil Fédéral

Participation à la Motion « Groupe de Travail pour une sécurité sociale de l'alimentation »

<https://agriculture.eelv.fr/pour-une-securite-sociale-de-lalimentation-ssa/>

Communiqués de presse

Relaie actif de la campagne #Labioàpoil

<https://agriculture.eelv.fr/la-pac-et-le-gouvernement-mettent-la-bio-a-poil/>

Participation aux journées d'été

Ateliers animés ou coanimés aux journées d'été 2021 :

1. **Avec la commission santé atelier « nutrition et santé »**
S'installer et vivre de son métier en agriculture paysanne et biologique
2. **Avec le Groupe Local de Toulouse**
Atelier « L'alimentation comme enjeu de sécurité civile, intérieure et nationale »
3. **Ateliers animés, coanimés ou avec participation Journées d'été 2022**
Attention Greenwashing alimentaire en vue, organisé par la Comagri
Ruée vers la biomasse, quels enjeux pour notre agriculture et notre politique énergétique ? Co-organisé par l'équipe de Daniel Salmon, la Commission Énergie et la Comagri

Animation du site internet et des réseaux sociaux de la commission

agriculture.eelv.fr/

facebook.com/Commission-Agriculture-et-Ruralité-EELV

Twitter : [@AgricultureEelv](https://twitter.com/AgricultureEelv)

Réunions de la COMAGRI

Les réunions en visioconférence de la commission ouvertes à toutes et tous sont bi-mensuelles, en alternances avec les réunions du Bureau.

Des liens étroits sont entretenus avec nos élus régionaux et députés européens qui participent régulièrement à nos travaux.

Rapport financier

Comme tous les ans, la comagri a fini l'année 2021 en étant bénéficiaire, et les fonds restant retournent au Parti EELV.

ANNEXES

Programme Présidentielles 2022 volet agriculture

Une agriculture et une alimentation respectueuses du climat et du vivant

Se nourrir est un besoin vital.

Pourtant, les politiques alimentaires actuelles sont incapables d'y répondre :

¼ des Français-es restreint son alimentation pour des raisons économiques et 1 personne sur 7 n'a pas les moyens de manger trois repas par jour.

Dans le même temps, 10 millions de tonnes de produits alimentaires sont gaspillées chaque année.

Pour permettre l'accès à la nourriture pour les populations les plus démunies, il est urgent de créer les conditions d'une démocratie alimentaire qui permette une alimentation choisie, de qualité, en quantité suffisante et accessible à toute la population quels que soient ses revenus.

Les politiques productivistes de "modernisation" agricole ont vidé les campagnes, plus d'un million de paysan-ne-s ont disparu en 50 ans. Celles et ceux qui restent ne sont pas mieux loti-e-s : 23 % des agriculteurs et agricultrices vivent sous le seuil de pauvreté. Le modèle agricole actuel fait disparaître, précarise et intoxique les paysans et les paysannes. Pourtant, ils et elles sont d'indispensables sentinelles de la terre, au cœur de la reconstruction écologique de nos sociétés.

Le climat et les écosystèmes dont dépend notre production alimentaire sont sévèrement impactés par ce modèle agricole. L'agriculture est responsable de 19 % des émissions françaises de gaz à effet de serre. L'agriculture intensive et chimique a une responsabilité majeure dans la dégradation des écosystèmes. Elle est aussi directement victime du réchauffement climatique et de la perte de biodiversité, qui menace notre souveraineté alimentaire.

Le modèle agricole actuel a pu, un temps donné, répondre à des enjeux de sécurité alimentaire, mais il est resté coincé dans le XXème siècle. Ce constat n'est pas inéluctable.

L'agriculture et l'alimentation sont au cœur de la construction d'un futur écologique nécessaire et souhaitable, dont les germes sont déjà là dans les territoires. Tous les jours des fermes passent au bio, des jeunes s'installent et prouvent qu'un autre modèle agricole est possible.

Entre le conservatisme agricole écocidaire et la fin des paysan·ne·s que certain·e·s prophétisent, nous traçons une troisième voie : celle d'un nouveau contrat social pour l'agriculture.

L'agriculture et l'alimentation sont au cœur de la construction d'un futur écologique nécessaire et souhaitable, dont les germes sont déjà là, dans les territoires.

Nous sortirons de l'élevage industriel

Nous remplacerons l'élevage industriel par un élevage agroécologique en 10 ans. Nous mobiliserons les aides publiques agricoles pour financer la transition agroécologique des éleveurs et éleveuses.

La Politique Agricole Commune (PAC) notamment doit cesser de financer l'élevage industriel et progressivement réorienter les choix politiques budgétaires vers la transition. Nous introduirons un critère de conditionnalité des aides en lien avec la densité animale. Nous redirigerons les différentes aides à l'investissement (européennes, nationales et régionales) vers les investissements de diversification et de développement des systèmes herbagers et de production de légumineuses dans les zones favorables.

Nous mettrons en place des mesures agro-environnementales renforcées dédiées aux systèmes d'élevages agroécologiques. Nous interdirons toute nouvelle "méga-installations" en élevage ainsi que, progressivement, les pratiques d'élevage industriels en cage, en box ou sur caillebotis. Nous développerons la consommation de protéines végétales et de viande locale et bio – en lien avec l'indispensable re-végétalisation de notre alimentation – par exemple grâce à la commande publique. Les surfaces en grandes cultures seront prioritairement dirigées vers l'alimentation humaine. Nous organiserons la fin progressive de la « viande cellulaire », qui est issue de procédés biotechnologiques fortement énergivores, déconnectée des solutions fondées sur la nature, de la relation humain-animal et de l'élevage paysan.

Nous garantirons une pêche durable

Nous développerons les techniques de pêche non destructrices pour adapter les quantités pêchées selon les limites maximales recommandées par les scientifiques, en particulier celles du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM).

Nous développerons des techniques de pêche sélectives (pêche à la ligne, casiers) : chaque année, entre 5 000 et 10 000 dauphins meurent, capturés accidentellement. Nous investirons dans la formation à ces « nouveaux » métiers.

Nous lutterons contre la pêche illégale. La France, qui dispose du second espace maritime mondial, doit se doter des moyens d'assurer la protection de son espace marin.

Nos eaux territoriales sont insuffisamment protégées des navires de pêches chinois, qui n'hésitent pas à piller la ressource et contribuent à faire disparaître les grands prédateurs comme les requins, si nécessaires à l'écosystème. Nous mettrons un terme à la commercialisation du produit de la pêche illégale, et de toute pêche menacée au sens de l'UICN, avec affichage obligatoire et systématique du statut de l'espèce.

Revoir la gouvernance passe aussi par le fait de donner la main aux pêcheurs localement, par pêcherie, pour décider collectivement de la meilleure manière de faire perdurer leur activité. Nous accompagnerons les initiatives.

Nous encouragerons les circuits courts : à l'image des Associations de maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), nous soutiendrons le développement de structures similaires dans la pêche, afin de recréer le lien entre les professionnel·le·s de la mer et les habitant·e·s proches des littoraux. Nous limiterons le développement de l'aquaculture, notamment en privilégiant les espèces herbivores, en développant l'aquaculture labellisée "biologique"

ou en favorisant les alternatives à l'aquaculture conventionnelle comme celles qui visent à nourrir les poissons d'élevage par des larves d'insectes.

De nombreuses fermes aquacoles se sont développées et leur impact sur les poissons sauvages et l'état des mers est très préoccupant (médicaments et produits chimiques contaminant les espèces sauvages, farines animales à base d'espèces terrestres ou marines indispensables à la chaîne alimentaire déjà en danger, etc.).

Stop aux pesticides et engrais de synthèse

Nous diviserons par deux l'usage des engrais et des pesticides de synthèse d'ici 2027 et demanderons la suppression des pesticides en Europe en 2030.

Dès 2022, nous interdirons les néonicotinoïdes, le glyphosate, les fongicides SDHI et tous les pesticides cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques et perturbateurs endocriniens notoirement dangereux pour la santé et la biodiversité. Cette mesure d'urgence, basée sur les alertes scientifiques, sera prise par voie réglementaire sur le fondement de l'article L253-7 du code rural.

Sur le quinquennat, nous diviserons au moins par deux l'usage des pesticides et des engrais de synthèse en France, par la conversion massive à l'agriculture biologique.

À l'échelle européenne, nous voulons la sortie complète des pesticides en 2030, ainsi que la refonte du processus d'autorisation des substances. Nous mettrons en place des mesures miroirs et interdirons d'importer des produits traités avec des molécules interdites en Europe.

Nous appliquerons en France comme en Europe la décision de la Cour de justice de l'Union Européenne qui dit que les "nouveaux OGM" sont bien des OGM et que toutes les dispositions d'interdiction d'utilisation et d'obligation d'étiquetage doivent s'appliquer y compris sur les produits importés. Nous taxerons fortement la production d'engrais chimiques pour doter la France d'un plan de sortie des engrais azotés de synthèse et favoriser l'utilisation des sources d'azote organique (d'origine animale et végétale).

Garantir le droit à une alimentation saine à un prix juste et abordable pour toutes et tous, partout

Afin de lutter contre la précarité alimentaire, instaurer une véritable démocratie alimentaire et garantir le droit à l'alimentation, nous soutiendrons et accompagnerons les dynamiques locales et l'émergence de territoires d'expérimentation de la sécurité sociale de l'alimentation.

Nous garantirons une information transparente des consommateurs et consommatrices

Pour une pleine transparence envers les consommateurs et les consommatrices, pour la promotion d'une alimentation saine, nous mettrons en place un étiquetage environnemental et nutritionnel des produits alimentaires, favorisant l'identification des produits s'inscrivant dans la démarche d'une alimentation saine et durable : pesticides, biodiversité sauvage et cultivée, bien-être animal, végétalisation alimentaire...

Nous soutiendrons une méthodologie officielle d'Affichage Environnemental basée sur le Planet Score ou toute autre méthode valorisant le modèle agroécologique, afin que les entreprises puissent le développer.

Nous mangerons 100 % bio et local dans les cantines

À horizon 2027, toute la nourriture servie dans les cantines publiques des écoles, des administrations, des universités, des hôpitaux ou encore des prisons sera bio, locale, moins carnée, de meilleure qualité, respectueuse du bien-être animal et achetée au juste prix aux agriculteurs.

La loi portera un objectif de 100 % dans chaque cantine en 2027, avec un accompagnement pour l'atteindre. Nous introduirons également dans les marchés publics des critères de production locale, de qualité environnementale, de bien-être animal.

Nous assurerons pour chaque produit la juste rémunération des producteurs et productrices.

Nous créerons les conditions d'une véritable démocratie alimentaire locale, ouvrant les Projets Alimentaires Territoriaux à la participation des habitantes et habitants, producteurs et productrices.

Nous soutiendrons la structuration des plateformes, organisations de producteurs et transformateurs pour des filières biologiques départementales et régionales.

Nous soutiendrons les collectivités pour le maintien des cuisines en régie ou pour l'écriture de leurs marchés publics, la formation de leurs cuisiniers et la planification de long terme avec leurs fournisseurs. Et nous mettrons en place une prime à l'investissement à la restauration collective à hauteur de 330 millions par an. Enfin, nous accompagnerons cette transition agroécologique de l'alimentation dans la restauration collective privée.

100 000 nouveaux paysans et paysannes pour la transition agroécologique

Nous encouragerons l'initiative des collectivités territoriales pour l'Installation et la Transmission des exploitations, notamment par l'animation et le portage fonciers. Nous inciterons financièrement à la transmission, avec une prime au cédant pour une installation en système agroécologique.

Nous créerons un Fonds de Développement des Espaces Tests Agricoles, associant étroitement les centres de formation agricole, les collectivités territoriales et les organisations agricoles.

Nous créerons une Dotation Nouvel Installé, en faisant passer l'âge limite à 50 ans avec une modulation en fonction du degré d'engagement du projet d'entreprise dans la transition agroécologique.

Nous réformerons l'enseignement agricole autour de l'agroécologie dans l'ensemble des cursus de formation agricole du supérieur (BTS + agro).

Nous adopterons une Loi Foncière, qui permettra de stopper l'artificialisation des sols, de maîtriser plus efficacement le foncier agricole et naturel, considéré comme un bien commun.

Cette future Loi foncière renforcera les moyens d'intervention des Établissements Fonciers Régionaux, qui couvriront l'ensemble du territoire national, et des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), dont une réforme est indispensable pour mieux réguler le marché foncier agricole, et renforcera sa gouvernance à la participation citoyenne et publique.

Un revenu paysan digne

Nous garantirons aux paysannes et paysans de pouvoir vivre dignement de leur travail. Nous lutterons contre le surendettement et le surinvestissement en agriculture, en proposant à tous les agriculteurs concernés par des transitions rapides de leurs modes de production des reprises partielles ou complètes de leur dette par la CDC afin de libérer leur capacité d'action et d'investissement, en réorientant les aides à l'investissement vers les systèmes les plus autonomes.

Nous redonnerons de l'attractivité aux métiers agricoles en augmentant le service de remplacement. Nous réviserons la loi sur l'assurance récolte qui livre les agricultrices et agriculteurs aux assurances privés face aux conséquences du changement climatique, afin de rétablir et améliorer un dispositif public mutualisé des calamités agricoles.

Pour le climat, nous réformerons la Politique agricole commune

Nous financerons la généralisation des pratiques agricoles permettant la sortie des pesticides en sortant de la logique de substitution pour rémunérer les agriculteurs et agricultrices qui mettent en place des pratiques favorables à l'environnement. Ce financement passera notamment par une révision du plan stratégique national (PSN) dès septembre 2022 introduisant une conditionnalité renforcée, des changements dans les éco-régimes et une meilleure valorisation de l'agriculture biologique.

Nous mettrons fin aux importations et exportations qui nuisent au Paysan-ne-s des pays du Sud comme du Nord, en mettant en place un dispositif de remboursement des aides de la politique agricole commune (PAC) pour les matières premières exportées hors Union Européenne.

Nous construirons une nouvelle PAC avec nos partenaires européens qui tourne définitivement le dos aux aides à la surface, qui poussent à la course à l'hectare, à la sur-capitalisation et à la patrimonialisation de l'agriculture pour passer à une logique d'aides liées au travail humain.

Nous exigerons que les denrées agricoles entrant sur le marché européen, respectent les standards de production européens. Ainsi, on ne pourra plus importer un produit ayant été traité avec un pesticide interdit dans l'UE. Concernant les viandes, les règles européennes de bien-être animal et de traçabilité devront s'appliquer.